

1 : Identification de la substance / préparation et de la société

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Weldtite TF2 Ultimate Graisse avec protecteur de surface Teflon™

Numéro de produit : 02019 (125ml), 03038 (3kg), 06009 (125ml)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Lubrifiant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur: Weldtite Products Ltd

Unit 9, Harrier Road, Humber Bridge Industrial Estate
Barton upon Humber, North Lincolnshire DN18 5RP UK
T: +44 (0)1652 660000, F: +44 (0)1652 660066
E: sales@weldtite.co.uk, W: www.weldtite.co.uk

Importateur:

1.4 Téléphone en cas d'urgence :

Le numéro de téléphone pour les urgences: +44 (0)1652 666600 (disponible 09,00 à 16,00)

2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification Réglementation (EC) No 1272/2008 [CLP]

Non classé.

2.2 Éléments d'étiquetage

Marquage selon règlement (CEE) No. 1272/2008 (CLP)
Symbole de danger Non classé.

Mention d'avertissement Non classé.

Mentions de danger Non classé.

Conseils de prudence P102 : Tenir hors de portée des enfants.

2.3 Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

3: Composition / Informations sur les composants

3.1 Substances

Lors de ce produit, il s'agit d'un mélange.

3.2 Mixtures

Ingrédients	CAS	EC No.	Reach	Classification Règlement (EC) No 1272/2008 [CLP]	%
Lithium complex soap	1370-86-6			Acute Tox. 4 - H302	10-30
Phosphorodithioic acid, O,O-bis(2- ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) esters, zinc salts	85940-28-9	288-917-4	01-2119521201- 61-0000	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H318 Aquatic Chronic 2, H411	1-5

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Information générale En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel

médical.

Inhalation Aucune recommandation particulière. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Déplacer

la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Aucune recommandation particulière. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Rincer la

bouche. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Aucune recommandation particulière. Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Protection des secouristes Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation Aucun symptôme particulier connu.

Ingestion Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire Aucun symptôme particulier connu. Peut être légèrement irritant pour les yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires



Fiche de données de sécurité selon 453/2010 / CE en conformité avec la directive REACH (CE) n° 1907/2006

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. **Traitements particuliers** Pas de traitement particulier requis.

5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction **Appropriés**

Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Moyens d'extinction

inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Aucun connu.

Produits de combustion **Dangereux**

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz

et vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les

conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.

particuliers pour les

pompiers

Equipements de protection Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants)

fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune recommandation particulière. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Mesures de protection de l'environnement

Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Collecter le déversement avec un balai et une pelle, ou assimilé et réutiliser, si possible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Éliminer le contenu/recipient selon les réglementations nationales.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8

de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour

animaux. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements

Conseils d'ordre général

contaminés avant réutilisation.

En matière d'hygiène du travail

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Aucune recommandation particulière.

Classe de stockage Stockage non spécifique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

xylene

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 221 mg/m³ Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m³

2-butoxyethanol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 49 mg/m³ Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 50 ppm 246 mg/m³

ethylbenzene

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 88,4 mg/m³ Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m³

naphthalene

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 50 mg/m³ C2

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

C2 = Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles.

Item: 14101 (CLP-FR) Issue: 4.0 Date: 19.05.16 Page: 2/5



Fiche de données de sécurité selon 453/2010 / CE en conformité avec la directive REACH (CE) n° 1907/2006 * = Risque de pénétration percutanée.

8.2 Contrôles de l'exposition Equipements de protection





Contrôles techniques appropriés

Protection des yeux/du

visage

Protection des mains

peau et du corps

Autre protection de la

Mesures d'hygiène Protection respiratoire

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune ventilation particulière requise.

Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale.

Déversements importants: Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de

risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.

Aucune protection des mains particulière recommandée. Déversements importants: Porter des gants de

protection.

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de

manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Aucune recommandation particulière. Prévoir une ventilation suffisante. Déversements importants: Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat: pâteux Couleur: rouge

odeur d'huile minérale Odeur:

Valeur du pH: non applicable non applicable Valeur du pH [1%]:

Point d'ébullition [°C]: >260 Point d' éclair [°C]: >260

Température d'inflammation [°C]: non déterminé non applicable Limite inférieure d'explosion: Limite supérieure d'explosion: non applicable

Propriétés comburantes: non

Pression de vapeur [kPa]: non déterminé

Densité [g/ml]: 0.92

Densité de versement [kg/m³]: non applicable Solubilité dans l'eau: non miscible Coefficient de partage : non déterminé [n-octanol/l'eau]

Viscosité:

Pénétration 1/10mm (25°C): 280 non applicable

Densité relative de vapeur:

par rapport à l'air

Vitesse d'évaporation: non applicable Point de fusion [°C]: non déterminé

Auto-inflammation [°C]: >250

Temp. de décomposition [°C]: non applicable

9.2. Autres informations

Aucun

10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

Item: 14101 (CLP-FR) Issue: 4.0 Date: 19.05.16 Page: 3 / 5



11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques N'est pas à considérer comme nocif dans le cadre de la législation en vigueur.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA orale (mg/kg) 3 900,15600624

Toxicité aigue - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

graves/irritation oculaire Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

vitro

<u>Cancérogénicité</u>

Cancérogénicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Contient une substance qui peut être potentiellement cancérigène. CIRC Groupe 2B Possible cancérogène pour

l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

fertilité

Toxicité pour la reproduction - Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent. Solide.

Information générale Pas de danger spécifique pour la santé connu. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la

concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation Aucun symptôme particulier connu.

Ingestion Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire Aucun symptôme particulier connu. Peut être légèrement irritant pour les yeux.

Voie d'exposition Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Organes cibles Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

12 : Informations écologiques

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

La dégradabilité du produit n'est pas connue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas de substances considérées comme PBT ou vPvB et selon REACH annexe XIII critères de régulation.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun.

13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Méthodes de traitement Des déchets Evacuer les produits excédentaires et ceux qui ne peuvent pas être recyclés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Collecter les emballages usagés pour leur réutilisation ou leur recyclage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge seulement si le recyclage n'est pas réalisable. Ne pas éliminer des déchets

 Fiche de données de sécurité selon 453/2010 / CE en conformité avec la directive REACH (CE) n° 1907/2006



non-traités dans les égouts, à moins que ce ne soit en totale conformité avec les exigences des autorités locales

de l'eau.

Catalogue européen des

déchets (recommandé):

070699

14: Informations relatives au transport

Classification selon ADR: MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Code de classification:Etiquettes de danger:

- ADR LQ

- ADR 1.1.3.6 (8.6): Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): -

Classification selon IMDG: NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

- EMS:

- Etiquettes de danger:

- IMDG Limited Quantités:

Classification selon IATA: NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

- Etiquettes de danger:

15 : Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Fiche de données de (EC) No. 453/2010.

1907/2006/EC - Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques et des amendements. REACH

98/24/EC - Protection des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques au travail. Reportez-vous à la directive pour les détails des exigences.

Les informations de réglementation prévue peut-être pas exhaustive. D'autres réglementations pouvant se appliquer à ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information pour le moment.

16 : Autres données

Mentions de danger citées dans les section 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation

Les utilisateurs doivent être formés aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Cette fiche de données ne constitue pas une évaluation des risques en milieu de travail, comme l'exige les dispositions de la santé et la sécurité au travail et loi sur le contrôle des substances dangereuses pour la santé (COSHH).

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Révisions

En raison du nombre de changements, cette fiche technique doit être lue comme entièrement nouvelle.

Avertissement: Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne se appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de la connaissance et de croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie ou représentation ne est faite à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la pertinence de ces informations pour son propre usage particulier.